



Éclaircissement sur ma situation

Par **Mitel**, le **31/05/2021** à **00:26**

Bonjour

j'aurais besoin d'informations sur la procédure de divorce. Voici ma situation:

1/ONC rendue en décembre, s'en est suivie une médiation qui n'a rien donné.

2/audience en avril suite à une requête à bref délai déposée pendant la médiation par mon ex. Elle demande l'augmentation de pension alimentaire et la diminution de mon dvh : élément nouveau, contrat d'une nourrice (sans avoir été consulté). Le verdict est attendu pour la mi-juin.

3/mi-mai, assignation en divorce par huissier à mon ex.

4/fin mai, réception d'un avis de déclaration d'appel de l'ONC déposé par mon ex. Elle y demande la même chose que pour la requête à bref délai.

Je voudrais savoir

- l'audience pour le jugement en divorce aura t elle lieu avant l'appel de l'ONC ?
- si le jugement rendu pour la requête déboute mon ex, l'audience pour l'appel aura lieu ?
- au bout de combien de temps serai-je divorcé ?

merci à vous pour vos éclaircissements.